

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès-verbal de la Séance du Conseil d'Administration

en date du **23 novembre 2020**

Présidence : DELANNOY Julien

Présents : ANSEL Christine, BOURGEOIS Edwige dès 17h15, CAPELLE Fabienne, CHOCHOY Gérard, COQUEMPOT Anne-Marie, CUEGNET Chantal dès 17h10, DELANNOY Julien, DELOBEL Laurence dès 17h20, DUMONT Philippe dès 17h10, LEFEBVRE Bernard, LEFEBVRE Muriel dès 17h10, NORMAND Claudine, RAIMOND David, THUILLIEZ Michel.

Absentes excusées : BOIN Eveline (a donné procuration à DELANNOY Julien), ANNE Fernande

La Commission administrative adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

Madame ANSEL Christine est nommée secrétaire de séance.

Madame CUEGNET Chantal, Monsieur DUMONT Philippe et Madame LEFEBVRE Muriel rejoignent la séance.

Monsieur le Président précise n'avoir reçu aucune demande de secours aux jeunes demandeurs d'emploi. Aucune demande de secours aux familles n'a non plus été formulée. Il soulève qu'une information a toutefois été faite au travers des panneaux communaux et du site Internet de la commune. Il n'y a donc pas lieu de délibérer sur ces deux points inscrits à l'ordre du jour.

Aide aux jeunes handicapés

Monsieur le Président rappelle la délibération 006/2020 accordant une aide aux jeunes wavranais souffrant d'un handicap. Deux personnes en bénéficient.

Deux nouvelles demandes ont été reçues et sont présentées à la commission.

L'aide aux jeunes handicapés sera désormais accordée à quatre personnes.

Mesdames BOURGEOIS Edwige et DELOBEL Laurence rejoignent la séance.

Colis des aînés 2020

Monsieur le Président donne lecture des différents devis sollicités, les membres du CCAS les analysent au regard de la composition du colis 2019.

Les membres du CCAS valident le colis suivant pour les couples : une grande boîte de petits pois, un marbré, un paquet de tuc, une bûche, une boîte de chocolat, une grande boîte de macédoine de fruits, un camembert Président, deux coquilles, deux boudins blancs, une pintade, une bouteille de porto, un pot de miel, 1 kg d'endives.

Ils décident du colis suivant pour les personnes seules : une petite boîte de petits pois, un marbré, un paquet de tuc, une bûche parfum café, une boîte de chocolat, une petite boîte d'ananas, un camembert Président, une coquille, un boudin blanc, une pintade, une bouteille de porto, un pot de miel, 1 kg d'endives.

En raison de la COVID-19 qui a engendré l'annulation du repas de l'amitié en septembre 2020, les administrateurs décident d'ajouter aux colis individuels et aux colis couples une bouteille de crémant. Il sera bien spécifié dans le colis que cet ajout est exceptionnel.

Les membres du CCAS décident de la composition suivante pour les colis des personnes placées ou hospitalisées : 1 paquet de sablés, 1 paquet de mini roulés, 1 paquet de gaufrettes, 1 sachet de chocolats, 1 paquet de napolitain, 1 paquet de galette, 1 paquet de gaufres sèches à la vergeoise, un sachet de madeleines.

Madame DELOBEL Laurence soulève la possibilité d'un achat de bûches chez le boulanger du village plutôt que le recours à une société extérieure. Monsieur le Président précise que cela engendrerait un surcoût important du colis. Le boulanger de Wavrans-Sur-l'Aa fournit cependant les coquilles.

Monsieur le Président signale que, compte-tenu de l'annulation de la cérémonie des vœux 2021, il fera personnellement un geste en ajoutant au colis une petite surprise.

Monsieur le Président, Madame FOUACHE Séverine, Monsieur THUILLIEZ Michel et Madame COQUEMOT Anne-Marie se chargeront de la distribution des colis des personnes placées et hospitalisées.

Il est rappelé que les colis seront offerts aux aînés le samedi 19 décembre après-midi. Les colis seront prêts à être distribués à 13h00.

En ce qui concerne la réalisation des colis, Madame ANSEL Christine, Madame FOUACHE Séverine, Madame NORMAND Claudine, Monsieur LEFEBVRE Bernard et Monsieur THUILLIEZ Michel se portent bénévoles pour le vendredi matin et le samedi matin.

Monsieur DUMONT Philippe propose d'apporter son aide le samedi matin.

Pour les colis qui n'auraient pas pu être délivrés le samedi après-midi, rendez-vous est fixé à 18h30 à la Salle Josse Heumez avec Monsieur le Président.

Des interrogations surgissent quant à la distribution des colis au regard de la crise sanitaire.

Monsieur le Président précise tout d'abord que du gel hydroalcoolique, des gants et un masque seront mis à disposition des bénévoles pour réaliser la distribution.

Les membres du CCAS s'accordent sur le fait qu'il ne faut pas entrer chez nos aînés dans ces circonstances. Cela peut toutefois s'avérer compliqué car certaines personnes âgées ont par exemple pour habitude de demander aux bénévoles du CCAS de déposer certaines denrées dans leur frigidaire.

Est donc proposée la rédaction d'un courrier expliquant aux administrés qu'au regard de la crise sanitaire, les bénévoles du CCAS ne pourront aucunement entrer dans les foyers cette année. Il appartiendra donc aux aînés de demander à un de leur proche d'être présent à leur domicile le jour de la distribution s'ils ne sont pas en mesure de récupérer leur colis à leur porte.

Cette solution est validée par le CCAS.

Afin de permettre cette distribution dans de meilleures conditions, la pintade, la bouteille de crémant et les endives seront conditionnées dans un même sachet.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 24 novembre 2020

Le Président,

Julien DELANNOY

